



Séance du Conseil Municipal du Jeudi 10 Juillet 2025 à 19h00

Étaient présents : BERTIN Valérie – BOURDENET Cédric – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – HUGEL Daniel – JEANNEROD Carole – MAHON Catherine – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – NICOLET Pascal – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : GIRARDET Valentin qui a donné pouvoir à HUGEL Daniel – JAILLET Audrey – JUNOD Hélène qui a donné pouvoir à BERTIN Valérie – MIGNARD Alexandre.

Monsieur NICOLET Pascal a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

1. PRESENTATION PROJET M. LILIAN SOARES

Monsieur Eric SOARES, accompagné de son fils Lilian, viennent présenter le projet scolaire et professionnel de Lilian, qui intégrera à la rentrée prochaine le Pôle France au Mans, une structure réservée aux jeunes talents les plus prometteurs du sport automobile.

Lilian a débuté la compétition en kart en 2018 et affiche déjà un joli palmarès :

- 2019 : 3^{ème} de la ligue Bourgogne Franche-Comté catégorie minime
- 2020 : 1^{er} de la ligue Bourgogne Franche-Comté catégorie minime
- 2021 : 3^{ème} de la ligue Bourgogne Franche-Comté catégorie minime – 9^{ème} au Championnat de France – 6^{ème} à l'IAME France Valence – 4^{ème} à Stars of Karting
- 2022 : 8 courses en Cadet – 5 courses en Nationale
- 2023 : 6^{ème} à Junior FFSA – 13^{ème} à National Series Karting – 5^{ème} au Trophée Karmaç
- 2024 : 5^{ème} à Junior FFSA – 8^{ème} à FIA Académy Trophy – 4^{ème} à National Series Karting – 6^{ème} au Championnat de France

Le Pôle France F4 est un programme qui permet aux pilotes de se préparer aux exigences des compétitions internationales, notamment en Formule 4, catégorie de monoplace reconnue comme l'un des premiers échelons vers la Formule 1.

Le budget pour cette formation s'élève à 250 000 € HT par saison dont environ 130 000 € à charge de la famille, qui recherche activement des sponsors ou des mécènes pour aider au financement de ce projet.

Pour l'instant, le Conseil Municipal ne souhaite pas se positionner sur une participation financière, mais indique que cette demande sera étudiée dans le cadre de l'attribution des subventions aux associations en septembre prochain.

Monsieur Daniel HUGEL propose par ailleurs de relayer la recherche de sponsoring et communiquer sur le projet de Liliàn via le site internet de la commune et l'application panneau pocket, tout au long de la saison à venir.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Eric SOARES : eric.soares@groupejnj.com ou 06.87.41.09.43.

2. PERMIS DE CONSTRUIRE – DECLARATIONS PREALABLES ET DEMANDES DE TRAVAUX

- Permis de construire :

Nom - prénom	Adresse projet	Objet des travaux	Avis Commission Urbanisme *
KALIA PROMOTION représenté par M. Martial VUILLEMIN	1 bis avenue Jean de Lattre	Construction 16 logements pour seniors et 2 cellules commerciales	Favorable
BOUCARD Gaël – BARBAN Anne	9 avenue Jean de Lattre	Construction d'une terrasse et d'un garage ouvert	Favorable

** sous réserve des observations émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS Valdahon*

- Déclarations préalables :

Nom - prénom	Adresse projet	Objet des travaux	Avis Commission Urbanisme *
LANGLAIS Frédéric	3 rue des Bleuets	Construction abri de jardin	Favorable
BARRAND Benoît	24 rue des Bleuets	Construction pergola	Favorable
ARNOUX Marie-Claude	1 la Cloison du Mont d'Or	Rénovation de façade	Favorable
CZERNIK Dominique	17 rue des Pinsons	Pose panneaux photovoltaïques	Favorable
POURCELOT Laurent	6 ter les Seignes	Construction abri non clos	Favorable
LEDUC Frédéric	13 rue des Pinsons	Construction clôture et mur soutènement	Favorable
SARL BONNET PERRIN	2 ZA les Caves	Pose panneaux photovoltaïques et construction carport	Refus DDT

** sous réserve des observations émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS Valdahon*

3. ZONES ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES – BILAN CONCERTATION ET ARRET ZAEnR

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé de définir sur la commune les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR) lors de sa séance du 20 mars 2025. Les documents de présentation de ce projet de zonage ont été mis à disposition du public en mairie lors d'une période de concertation du 1^{er} avril 2025 au 31 mai 2025. A l'issue de cette période, le Maire présente le bilan de la concertation qui a enregistré une seule remarque (demande d'ajout d'une parcelle aux ZAEnR par une propriétaire privée).

Le Conseil Municipal approuve le zonage des ZAEnR présenté, tenant compte de l'ajout de la parcelle cadastrée ZD N°5 et autorise le Maire à transmettre ces informations à la Préfecture, à la Communauté de Communes Entre Doubs et Loue et au Syndicat Mixte du Pays du Haut-Doubs.

Retrouvez la délibération correspondante et le document de zonage sur <https://www.gilley.fr/fr/rb/1272624/urbanisme-336>

CONVENTION GLOBALE TERRITORIALE 2024 2027 – VALIDATION ET SIGNATURE

Le Maire présente le projet de renouvellement de la Convention Globale Territoriale liant la commune de GILLEY à la CAF du Doubs pour ce qui concerne le cofinancement des activités périscolaire et microcrèche. Cette convention remplaçant les précédents Contrat Enfance Jeunesse liant chaque commune à la CAF, est désormais signée par chaque commune ET par la communauté de communes Entre Doubs et Loue.

Accord du Conseil Municipal.

4. ROLE EAU 2025

Monsieur Patric GEORGE présente pour information, au Conseil Municipal, les chiffres liés à la facturation annuelle de l'eau :

Achat d'eau au Syndicat de Dommartin : 117 241 m³

	Nbre unités	Nbre m ³	Prix	Prix total
Taxe de compteur :	745		20.00 €	14 900.00 €
Redevance eau :		108 034	2.40 €	259 281.60 €
Redevance eau "source les Portes" :		365	1.20 €	438.00 €
Redevance consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)		75 112	0.43 €	32 298.16 €
Supplément de prix sur la performance des réseaux (Agence de l'Eau)		99 117	0.01 €	991.17 €
TOTAL HT – EAU :			307 908.93 €	

Rendement du réseau 2025 : 92.15%
 (= redevance eau sans source les Portes / achat SIE)

5. AMENAGEMENT AVENUE JEAN DE LATTRE RUE DE LA GARE - ACTUALISATION PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'avenue Jean de Lattre et rue de la Gare, il y a lieu de prévoir la signature d'une convention avec le Département pour ce qui concerne l'aménagement de la piste cyclable. Cette convention prévoit un montant de subvention versée à hauteur de 100 000€.

Le Conseil Municipal autorise d'une part le Maire à signer cette convention, et d'autre part décide de remettre à jour le plan de financement prévisionnel comme suit :

Co-financeurs	Précisions / mode de calcul	Subvention attendue
Etat - DETR / DSIL	montant subventionnable : 180 000 € HT (halle) x taux 50%	90 000.00 €
Etat - Fonds Verts MOBILITES DURABLES (piste cyclable)	estimatif dépenses travaux piste cyclable : 426 782.50 € HT (sans AMO ni MO) - taux 25%	106 695.00 €
Etat - Fonds Verts COVOITURAGE	50% des dépenses du poste "aire de covoiturage" estimé à 49 567€ (sans AMO ni MO)	24 783.50 €
Etat - AAP VELO	selon convention : 92940 € pour la piste cyclable y compris abords terrain synthétique déjà réalisé - avance déjà perçue de 30%	92 940.00 €
Région BFC - Contrat TEA réfection place de la Gare	chiffres estimatifs communiqués par M. PICHOT le 25/11/24 - en attente réunion en janvier 2025 avec la Région qui doit valider définitivement les enveloppes	120 000.00 €
Région BFC - Contrat TEA liaisons douces		80 000.00 €
Département Doubs - OPSA	100% dépenses chaussée RD + maîtrise d'œuvre 3.17%	206 360.00 €
Département Doubs - contrat PAC volet B	base dépenses éligibles : halle = 180 000 € au taux de 30%	60 000.00 €
Département Doubs - PISTES CYCLABLES	Dépense subventionnable : 423 582.50 € HT à 50% plafonné à 100 000 € HT	100 000.00 €
Département Doubs - AMENDES DE POLICE	Dépense subventionnable (aménagement de sécurité = plateau + écluse + abri bus) : 41 500€ + 7 500€ = 49 000€ au taux de 25%	10 375.00 €
sous-total aides publiques :		891 153.50 €
Commune de GILLEY - fonds libres / emprunt		784 525.50 €
TOTAL :		1 675 679.00 €

6. FINANCES – EMPRUNT 2025 BUDGET COMMUNAL

Afin de financer les travaux d'aménagement de l'avenue Jean de Lattre et de la rue de la Gare, et après consultation des établissements bancaire, Le Conseil Municipal décide de souscrire un emprunt d'un montant de 500 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE selon les modalités suivantes :

Durée : 15 ans

Taux : 3.31%

Amortissement progressif du capital

Echéances constantes trimestrielles : 10 606.31 €

Frais de dossier : 0.15% soit 750 €

7. MODIFICATION DUREE HEBDOMADAIRE ADJOINTS TECHNIQUES

Monsieur Patric GEORGE présente les demandes de modification de durée hebdomadaire de deux agents dans le cadre d'une réorganisation du service scolaire en accord avec les agents :

- La durée hebdomadaire de travail de Mme SUAREZ-INFUESTA Martine passerait de 21.74/35^{ème} à 13.11/35^{ème}
- La durée hebdomadaire de travail de Mme BEAULIER Lucie passerait de 14.15/35^{ème} à 23.55/35^{ème}

Le Conseil Municipal valide ces modifications à compter du 1^{er} septembre 2025.

8. MODIFICATION DUREE HEBDOMADAIRE ADJOINT ADMINISTRATIF

Monsieur Patric GEORGE présente la demande de modification de durée hebdomadaire de Madame BILLOD Alexandrine – adjoint administratif – compte tenu de l'augmentation de la population et des tâches incombant au secrétariat de mairie : En accord avec cette dernière, la durée de son poste passerait de 16.50/35^{ème} à 21/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2025.

Le Conseil Municipal valide cette modification à compter du 1^{er} septembre 2025.

9. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

■ COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES :

Mesdames Nathalie DUBOIS-DUNILAC et Catherine MAHON ont assisté au conseil d'école du 17 juin 2025 et précisent que l'effectif attendu à la rentrée de septembre 2025 s'élève à 214 enfants.

A noter qu'une réunion du groupe de travail « étude faisabilité groupe scolaire » sera programmée en début d'année scolaire.

■ BUS MISSION LOCALE HAUT DOUBS:

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC rappelle que la Mission Locale du Haut-Doubs organise régulièrement des permanences sur Gilley, via le service Mil'Ô Doubs avec un minibus itinérant, à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Prochaine permanence : lundi 21 juillet de 14h30 à 17h30 – place de la mairie.

■ CCAS :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC indique que 91 cartes Avantages Jeunes ont été commandées dans le cadre de l'opération de pré-commandes avec le CCAS GILLEY. Elles seront à disposition de leurs titulaires à la bibliothèque à compter du 1^{er} septembre 2025.

■ COMMISSION CULTURE :

✚ Monsieur Daniel HUGEL informe le Conseil Municipal qu'une **séance de cinéma** « Ecran Mobile » sera organisée le mercredi 13 août prochain à 17H00 avec la diffusion du film d'animation « Lilo et Stitch ».

✚ Par ailleurs, Monsieur Daniel HUGEL détaille le programme d'animations prévues à l'occasion du **vingtième anniversaire de la bibliothèque** le samedi 13 septembre 2025 :

- Dictée (adultes – enfants) organisée par le comité culturel
- Chasse au trésor avec tablettes numériques mises à disposition par la médiathèque du Doubs
- Buvette dans la cour de l'école maternelle, tenue par le comité des fêtes
- Présence d'auteurs et séances dédiées

✚ A noter également dans votre agenda : la Commission Culture organise comme les années précédentes, le **Forum des Associations**. Cet événement se déroulera sur la place de la mairie (ou à la salle polyvalente en cas de pluie) le samedi 6 septembre de 9h00 à 12h00.

10. AFFAIRES DIVERSES

■ DATES A NOTER :

- Vendredi 12 septembre 2025 : 20^{ème} anniversaire de la micro-crèche « Let Minyos »
- Vendredi 3 octobre 2025 : Octobre Rose Gilley

La séance est close à 21H40.

Le Maire,
Gilbert MARGUET



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Noé BOUCARD

PONTARLIER

30 juin 2025

DECES

DROZ-VINCENT Noël

PAYS DE
MONTBENOIT

19 juillet 2025

MARIAGES

Célia CHABRIER – Aurélien BOUCHER
Justine CARVALHO – Damien LECLERCO

ORNANS
MORTEAU

21 juin 2025
12 juillet 2025



■ DU NOUVEAU SUR VOTRE APPLI :

 Découvrez les nouvelles fonctionnalités mises à votre disposition par la mairie sur l'application **PanneauPocket**

Téléchargez l'application en scannant le QR Code ou rendez-vous sur le store de votre téléphone



Gratuit | Anonyme | Sans Publicité



■ FERMETURES ESTIVALES :



Gilley



L'Agence Postale Communale et France Services seront fermés pour les congés annuels du Samedi 2 août au samedi 9 août 2025 inclus.

Le secrétariat de mairie aménage ses horaires pour la période du 28 juillet au 16 août 2025 inclus. Durant ces semaines, le secrétariat sera ouvert :

- de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement les lundis – jeudis et vendredi
- ainsi que le samedi 9 août de 9h00 à 12h00



■ ALERTE SECHERESSE :

Depuis le 4 juillet 2025, la Préfecture du Doubs a placé les communes de la haute chaîne du Doubs en alerte sécheresse (niveau 1). Merci de votre civisme et du respect des restrictions qui en découlent :

PRINCIPALES RESTRICTIONS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES EN CAS DE SITUATION DE SÉCHERESSE

	Arrosages			Nettoyages			Remplissages / Vidanges		
	 Pelouses, massifs, fleurs, plantations en contenant et jardins potagers	 Espaces verts, arbres et arbustes	 Golfs et terrains de sport enherbés	 Toitures, façades, terrasses	 Voitures	 Voiries	 Piscines privées	 Piscines ouvertes au public	 Plans d'eau
Alerte 1	 Interdit entre 8h et 20h	 Interdit sauf jeunes arbres et arbustes (- 1an) entre 20h et 8h	 Interdit entre 8h et 20h (tenir un registre consommation pour le golf)	 Interdit sauf avec matériel HP ⁶	 Interdit sauf stations économes* (HP ⁶ / recyclage)	 Autorisé uniquement avec auto-laveuse ou HP ⁶	 Interdit pour plus de 1m ³ sauf remise à niveau nocturne et 1er remplissage si chantier débuté avant les 1 ^{ères} restrictions	 Pas de restrictions particulières	 Interdit sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service police de l'eau
Alerte renforcée 2	 Interdit sauf arroser potagers entre 20h et 8h	 Interdit sauf jeunes arbres et arbustes (- 1an) entre 20h et 8h	 Interdit sauf green et départs et stades autorisés entre 20h et 8h (1 fois / semaine pour les stades) (Cf. affichette ⁴)	 Interdit sauf autorisation (Cf. affichette ⁴)	 Interdit sauf stations économes* (HP ⁶ / recyclage)	 Interdit sauf impératif sanitaire (Cf. affichette ⁴)	 Interdit pour plus de 1m ³ sauf remise à niveau nocturne et 1er remplissage si chantier débuté avant les 1 ^{ères} restrictions	 Interdit sauf impératif sanitaire après avis de l'ARS	 Interdit sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service police de l'eau
Crise 3	 Interdit sauf potagers entre 20h et 8h avec de l'eau de pluie	 Interdit	 Interdit sauf pour les greens et seulement entre 20h et 8h	 Interdit sauf autorisation (Cf. affichette ⁴)	 Interdit sauf impératif sanitaire	 Interdit sauf impératif sanitaire (Cf. affichette ⁴)	 Interdit	 Interdit sauf impératif sanitaire après avis de l'ARS	 Interdit sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service police de l'eau



Les prélèvements réduisent les débits et concentrent les rejets polluants dans les rivières et les nappes.



Le plan d'économie d'eau est selon les niveaux d'alerte pour les activités commerciales et artisanales.



L'irrigation des cultures est également soumise à restriction (se référer à l'arrêté de restriction en rigueur).



Les restrictions et interdictions mentionnées sont valables quelle que soit la ressource sollicitée (nappes / rivières / lacs / pompage / réserve d'eau de pluie). Les dérogations doivent être sollicitées et justifiées par courriel (voir ci-dessous) auprès de la DDT et présentées en cas de contrôle. Des relevés de compteur peuvent être demandés.



Les fontaines sont fermées à tous niveaux quand cela est techniquement possible.



En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une **sanction pouvant aller jusqu'à 1500€**. Pour toute situation non illustrée dans ce document, veuillez prendre contact avec le service police de l'eau de la DDT (ddt-guichet-eau@doubs.gouv.fr) ou vous référer à l'arrêté de restriction en vigueur (à retrouver dans votre mairie).

1. Alerte (niveau 1)

Elle est déclenchée lorsque la coexistence de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique ne sont plus assurés dans de bonnes conditions.

2. Alerte renforcée (niveau 2)

Elle correspond à une aggravation de la situation hydrologique par rapport au niveau de l'alerte, sans toutefois que les milieux aquatiques et les usages de l'eau ne soient encore trop durement atteints.

3. Crise (niveau 3)

Elle commence lorsque les milieux et les usages de l'eau sont très durement affectés par la situation hydrologique. Cette situation doit conduire à la limitation des usages de l'eau aux usages prioritaires (notamment l'eau potable, l'eau pour le bétail...). Tous les autres usages ont vocation à être interdits.

4. Affichette

Délivrée par la DDT (25), cette attestation fait mention des jours et horaires de consommation d'eau.

5. Station économe

Système équipé d'un dispositif de recyclage de l'eau validé par la DDT.

6. HP

Haute pression



SORTIR À GILLEY AGENDA



Venez tous au centre sportif de GILLEY

Jeux pour Enfants : Structure Gonflable. Différents jeux en bois ... (Extérieur ou intérieur selon météo)

Marché Artisanal

Randonnée Pédestre :
8 - 10 - 13 Km (entrée libre)

Arrivée du Semi-Marathon

Repas sur Réservation :
site : event outdoor
smr : 06.79.91.66.56
Mail : yvannet@wanadoo.fr

Buvette

GILLEY 24 DIMANCHE AOÛT 2025
A partir de 9 h00

FÊTE DE L'ÉTÉ

SEMI-MARATHON DU CHEMIN DU TRAIN SAUGEAIS 1^{RE} ÉDITION

GILLEY 24 DIMANCHE AOÛT 2025

• 10 KM
• SEMI-MARATHON
• RANDONNÉE PÉDESTRE

INSCRIPTIONS SUR EVEN-OUTDOOR.COM

Organisé par :

Comité Culturel Loue Saugeais Arts en Pays Saugeais

30^{ème} édition

Abbaye de Montbenoit
19 juillet - 10 août 2025
Tous les jours
14h00 - 18h00

Entrée libre

Peinture
Reliure
Sculpture sur livres
Littérature
Musique
Tapisserie

Contact Angéline PETRAUD 06 74 34 39 62

INITIATION PÊCHE À LA CARPE

A l'étang du Cougnet

GRATUIT POUR LES ENFANTS DE 8 À 15 ANS
Samedi 30 août de 13h30 à 17h00 pour la théorie
Dimanche 31 août de 9h30 à 12h30 pour la pratique

Inscription obligatoire | Cyril 07 85 65 90 62
10 places uniquement

MICRO-CRÈCHE LET MINYOS

15 ANS
12 SEPTEMBRE / À PARTIR DE 18H30

DANS LE JARDIN DE LA STRUCTURE

Anciennes familles, enfants, collègues, stagiaires, partenaires...
Nous vous invitons à fêter cet anniversaire avec nous !

Merci de confirmer votre présence !

Micro-crèche Let Minyos
1 Place du Général de Gaulle
25650 GILLEY
07 87 15 73 92
mcgilley@fedc25-admr.org

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
9H-12H

STANDS
ATELIERS
DÉMOS

FORUM

DES ASSOCIATIONS

PLACE DE LA MAIRIE

C'EST L'HEURE DE FAIRE VOTRE CHOIX!

Gilley

VENEZ FÊTER AVEC NOUS
Samedi 13 Septembre
de 10h00 à 17h00

20 ANS
De Lectures
Partagées avec la BIBLIOTHÈQUE

NOMBREUSES ANIMATIONS !
SEANCES DÉDICACES AVEC DES AUTEURS
CONCOURS DE DICTÉE
CHASSE AU TRÉSOR
VENTE DE LIVRES
BUVETTE.....

Gilley

Bibliothèque Municipale

1 RUE PASTEUR

NE LAISSEZ PAS VOS NOIX DE COCO SANS SURVEILLANCE !

ESPACE DONZEL

Lilo & Stitch

Cinéma
SÉANCE SPÉCIAL VACANCES

17h00
Mercredi 13 AOUT

1h 48min | Aventure, Comédie, Famille, Science Fiction
Tous PUBLIC

Disney

L'histoire touchante et drôle d'une petite fille hawaïenne solitaire et d'un extra-terrestre fugitif qui l'aide à renouer le lien avec sa famille.

Restez informé avec nos différents supports
www.gilley.fr panneau pocket Facebook et Instagram @sortiragilley